

L'UPA persiste et signe : les changements annoncés au PCTFA auront un impact négatif sur les agriculteurs québécois

Longueuil, 15 novembre 2016 – L'Union des producteurs agricoles (UPA) s'étonne [des propos du premier ministre du Québec](#) qui, depuis Marrakech, affirme ne pas croire que les changements prévus au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) entraîneront une augmentation importante du compte de taxes des agriculteurs québécois. « **Notre évaluation des changements annoncés est sans équivoque et nous sommes prêts à en faire la démonstration au premier ministre** », a déclaré le **président général de l'UPA, Marcel Groleau**.

Rappelons que le gouvernement du Québec a indiqué en mars dernier qu'il procéderait à une réforme administrative du PCTFA et qu'il en transférerait la gestion à Revenu Québec. L'impact des changements annoncés représente une hausse moyenne de 30 à 40 % de la facture assumée pour plus de 80 % des producteurs au Québec, et ce, dès 2017. Or, les producteurs sont déjà pénalisés par l'augmentation de la valeur des terres agricoles québécoises ces dernières années (800 % en 20 ans; [26 % pour la seule année 2015](#)) et son impact sur leur compte de taxes.

L'UPA s'étonne aussi d'entendre le premier ministre demander que des cas concrets lui soient transmis alors que toutes les informations pertinentes sont déjà à la disposition des instances gouvernementales concernées. Cela laisse croire qu'aucune étude d'impact n'a été effectuée, ce qui est particulièrement inquiétant.

Quant à l'augmentation de l'enveloppe dédiée au PCTFA (23 M\$ d'ici 5 ans), soulignons que les producteurs agricoles de Montérégie, à eux seuls, estiment que leur facture augmentera de 8 M\$ dès l'an prochain (25 % des entreprises agricoles au Québec). Il est clair que l'augmentation budgétaire annoncée ne compensera pas les pertes encourues par les producteurs, quoi qu'en dise le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Pierre Paradis. [Rappelons que des centaines d'agriculteurs en colère manifestaient vendredi dernier à Cowansville et que plusieurs dizaines d'autres étaient à l'Assemblée nationale du Québec.](#)

« Le revenu des producteurs est déjà fortement affecté par la baisse du prix du lait, des viandes et des céréales. On empêche aussi La Financière agricole du Québec de moderniser ses programmes en détournant à d'autres fins chaque année une partie substantielle de ses budgets. Si le gouvernement va de l'avant avec cette réforme, plusieurs entreprises agricoles atteindront le point de basculement à partir duquel leur avenir est compromis », a conclu M. Groleau. L'UPA, avec l'appui de la Fédération des municipalités du Québec, demande au gouvernement du Québec de reporter d'un an cette réforme administrative et de réunir tous les intervenants concernés pour trouver des solutions durables.

— 30 —

Source :

Patrice Juneau
Conseiller principal, Affaires publiques et relations médias
450 679-0540, poste 8591 | 514 702-8591
pjuneau@upa.qc.ca